

Date de dépôt: 12 octobre 2006

Messagerie

Réponse du Conseil d'Etat

à l'interpellation urgente écrite de M. Gilbert Catelain :

Recrutement des gendarmes : Parle à mes baskets, ma tête est malade

Mesdames et
Messieurs les députés,

En date du 21 septembre 2006, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une interpellation urgente écrite qui a la teneur suivante :

Recrutement des gendarmes: Parle à mes baskets, ma tête est malade ...

La Tribune de Genève nous a appris tout récemment le constat désastreux à tirer du recrutement des gendarmes de la dernière promotion. Les rescapés de cette campagne donnent à cette affaire la certitude que l'on a tout juste évité le pire et frôlé le naufrage corps et bien et à l'Instruction publique, des allures de Radeau de la Méduse en sursis, à la merci de la prochaine lame de fond. A force de ne voir en la mission de l'école publique obligatoire, principalement et prioritairement, que la recherche de l'épanouissement psychologique de nos enfants, de leur confort immédiat dans le quotidien, on a perdu de vue que la pédagogie de base consistant simplement à ce qu'ils « se sentent bien dans leurs baskets » se situe tout à l'opposé de la tête qu'il faudrait avoir bien faite et du cerveau qu'il faudrait avoir suffisamment rempli pour être à même d'entrer dans une compétition de difficulté aussi raisonnable que celle d'un recrutement de gendarmes.

En pleine campagne de votations dont l'enjeu, tout le monde le sait, va très au-delà de la réintroduction des notes à l'école, le Conseil d'Etat s'est bien gardé de commenter ce désastre qui ressemble à s'y méprendre à un autogoal. Les syndicats d'enseignants, nostalgiques d'un laxisme soixantehuitard, sont, quant à eux, soudainement frappés d'aphasie lorsqu'ils devraient spontanément s'expliquer sur l'enchaînement des causes de cette

catastrophe et la part de responsabilité qu'ils portent à y avoir entraîné toute une génération. La mondialisation déchaînée infligera de plus en plus une impitoyable sélection par l'excellence de la formation et apprendra aux dépens de nos gosses que l'on peut changer de baskets en un rien de temps mais que l'on ne remplit plus une tête après l'adolescence, à de très rares exceptions près.

Les techno-bureaucrates trouveraient peut-être commode que l'on se résignât à cet état banalisé d'échec, la vaste majorité, qui ne restera pas silencieuse longtemps, s'en inquiète, s'en émeut et pourrait finir par rugir son mécontentement dans les urnes.

Ma question est la suivante :

Le Conseil d'Etat peut-il nous indiquer rapidement et avec précision le profil et le curriculum vitae des candidats recalés et tirer publiquement, avec le courage de les expliquer sans échappatoire, sans formules alambiquées, des conclusions sur cette « machine à perdre » qu'est l'école publique dans notre République et sur les perspectives qu'elle offre, dans un avenir proche, cette incapacité quasiment programmée à ce que la relève des générations puisse jamais prendre sa place et son indépendance économique dans notre société genevoise ?

REPONSE DU CONSEIL D'ETAT

Plus de 700 candidats ont été recalés aux écoles 2006 de la gendarmerie, de la police judiciaire et de la police de la sécurité internationale à l'issue de la procédure de sélection.

Il n'est pas possible d'en esquisser, même rapidement, le profil et le curriculum vitae, comme le demande l'auteur de l'interpellation. Les données statistiques disponibles se rapportant au recrutement pour ces écoles sont jointes en annexe à la présente réponse.

Le Conseil d'Etat précise, en complément, que les trois quarts des personnes finalement retenues pour suivre les écoles de police en 2006 étaient domiciliées à Genève. Au départ, la proportion des candidats domiciliés dans le canton était d'environ 65%.

Ces chiffres ne permettent pas de tirer de conclusions, ni dans l'absolu, ni en comparaison avec d'autres cantons, sur la qualité de l'enseignement dispensé par l'école publique genevoise. Un élève ayant de bons résultats scolaires n'aura pas forcément les qualités requises pour devenir policier. En ce domaine, les compétences et les aptitudes sociales et personnelles recherchées vont en effet bien au-delà d'une simple sélection basée sur les résultats scolaires.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les députés, à prendre acte de la présente réponse.

AU NOM DU CONSEIL D'ETAT

Le chancelier :
Robert Hensler

Le président :
Pierre-François Unger



STATISTIQUES RECRUTEMENT EG2006/A - EFPJ06 - EPSI 2006

Début des classes: 1er février 2006

	Gendarmerie			Police Judiciaire			PSI		
	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
Postulations	127	44	171	177	94	271	180	32	212
Domiciliés dans le canton	79	27	106	110	58	168	127	25	152
Domiciliés hors canton	40	13	53	52	31	83	40	5	45
Domiciliés France	8	3	11	13	5	18	13	2	15
Domiciliés Autre	0	1	1	2	0	2			
Candidats Non-Suisses (permis B, C...)	23	6	29	23	11	34	48	6	54
Dossier police (cas Jud/CID/contrav/BRIS)	8	0	8	13	2	15	15	4	19
Diplôme	5	5	10	4	6	10	26	4	30
Taille (G + PSI)	1	0	1				0	1	1
Age	11	1	12	17	6	23	14	1	15
Vue	7	2	9	7	4	11	1	0	1
Nationalité	5	0	5	8	3	11	2	0	2
Retraits de candidature	8	6	14	18	8	26	5	3	8
Candidatures	4	0	4	6	0	6	2	2	4
Dossiers BPTS 06 (Pas de BPTS)				2	5	7			
Documents non fournis							5	1	6
Retenus pour les examens d'admission	80	28	108	102	60	162	110	16	126
Candidats Non-Suisses (Permis B, C,...)	2	0	2	14	5	19	24	3	27
Retraits de candidature							3	2	5
Présentés aux examens	75	25	100	94	56	150	94	15	109
Non-Présentés	5	3	8	8	4	12	11	1	12
Éliminés Français	13	3	16	51	13	64	28	1	29
Éliminés Gym	3	6	9	1	15	16	22	6	28
Éliminés Gym + Français (G + PSI)	15	1	16				15	5	20
Éliminés Langue (P)				14	12	26			
Retenus pour les entretiens	44	15	59	28	16	44	28	4	32
Candidats Non-Suisses							7	1	8
Retraits de candidature	1	1	2	1	0	1	0	0	0
Présentés aux entretiens	43	14	57	27	16	43	28	4	32
Éliminés entretiens (Formation + Psy)	24	9	33	12	9	21	12	1	13
Retenus pour l'examen médical + enquête PJ	19	5	24	7	15	22	16	3	19
Candidats "naturalisables"	2	0	2	0	0	0	2	1	3
Retraits de candidature	1	2	3	1	1	2	1	0	1
Éliminés examen médical	2	0	2	0	0	0	0	0	0
Éliminés enquête judiciaire	0	0	0	1	1	2	0	0	0
Éliminés suite au choix final (RF + service concerné)	0	0	0	4	1	5	3	0	3
Retenus pour EG 2006/A - EFPJ06	16	3	19	9	4	13	12	3	15
Candidats Non-Suisses (naturalisables)	1	0	1	0	0	0	2	1	3

STATISTIQUES RECRUTEMENT GENDARMERIE 2006 B

		Gendarmerie		
		H	F	Total
	Postulations (total)	115	32	147
	Domiciliés dans le canton	77	24	101
	Domiciliés hors canton (confédérés)	29	4	33
	Domiciliés France	9	4	13
	Candidats Non-Suisses (permis B, C...)	27	4	31
REFUS	Dossier police (cas Jud/CID/contrav/BRIS)	5	0	5
	Diplôme	4	4	8
	Taille	1	0	1
	Age	7	3	10
	Vue (opération non possible)	0	0	0
	Nationalité	5	0	5
	Retraits de candidature	3	2	5
	Candidatures	2	0	2
	Documents non fournis	0	0	0
	Retenus pour les examens d'admission	87	24	111
	Candidats Non-Suisses (Permis B, C...)	19	2	21
	Présentés aux examens	75	21	96
	Retraits de candidature	3	1	4
	Non-Présentés	7	3	8
	Éliminés Français	21	5	26
	Éliminés Gym	2	8	10
	Éliminés Gym + Français	17	5	22
	Retenus pour les entretiens	35	3	38
	Candidats Non-Suisses (8 permis C)	8	0	8
	Retraits de candidature	0	0	0
	Présentés aux entretiens	35	3	38
	Éliminés entretiens (Formation + Psy)	18	0	18
	Retenus pour l'examen médical + enquête PJ	17	3	20
	Candidats "naturalisables"	4	0	4
	Retraits de candidature	0	0	0
	Éliminés examen médical	0	0	0
	Éliminés enquête judiciaire	0	0	0
	Éliminés suite choix final (RF +service concerné)	0	0	0
	Retenus pour l'EG 2006 / B	17	3	20
	Candidats naturalisables	4	0	4